

Jean-Jacques PASQUIER  
19 Clos des trolles  
74940 ANNECY-LE-VIEUX  
☎ 04.50.51.73.10  
☎ 06.84.98.25.85  
<mailto:jjpasquier@free.fr>

*Monsieur le Maire  
Place Gabriel Fauré  
BP 249  
74940 Annecy-le-Vieux Cedex*

Annecy le vieux, le lundi 26 mai 2008

**OBJET : Question orale formulée par écrit**

**Réf.** : 2008/ ALV Municipalité/ 20080526 QO utilisation mails.doc

*Lettre R.A.R.*

Monsieur le Maire,

Voici bientôt trois mois que le groupe valeurs et gouvernance, que je représente au travers de ce courrier, siège au conseil municipal. Pour participer aux conseils municipaux et autres commissions municipales, un calcul approximatif permet sans conteste d'estimer à minima à une cinquantaine le nombre de courriers qui nous sont envoyés par mois. Si l'on ajoute les agendas des élus, CR, notes de synthèse, ce ne sont pas moins de 500 photocopies par mois qui nous sont communiquées.

Nous sommes aujourd'hui à l'ère du numérique. De nombreuses circulaires ou instructions visent justement à inciter les collectivités territoriales à moderniser leur gestion administrative en proposant l'accès aux formulaires et autres notices d'information par Internet. Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à avoir accès à ce formidable outil de communication. Le développement durable est au coeur de nos préoccupations et nombre d'ancileviens partagent nos valeurs sur ce point; il en est de même, je pense, pour plusieurs conseillers municipaux présents autour de cette table.

Une rapide estimation permet de chiffrer, pour le seul groupe Valeurs et Gouvernance, le coût ces envois postaux, photocopies (maintenance et papier) à environ 1000 € par an pour nous trois. Une logique de développement durable entend concilier intérêts environnementaux, économiques et sociaux. Nous vous proposons donc, dans un souci de gestion parcimonieuse de nos deniers municipaux, de bien vouloir nous adresser ces documents par courriel au format numérique: c'est simple et efficace, pourquoi s'en priver? D'autres élus souhaiteront peut-être se joindre à notre demande. L'argent ainsi économisé pourrait ainsi être redistribué à des fins sociales aux plus démunis de notre commune, sans impacter le budget.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Jacques PASQUIER,  
Conseiller municipal.